



Paris, le 19 novembre 2009

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Monsieur le Premier Ministre,

Nous nous accordons tous à dire aujourd'hui que le grand défi du XXI^e siècle sera maritime. La France dispose du 2^{ème} domaine maritime mondial et c'est, à n'en point douter, la mer qui fournira à notre pays les moyens de se forger un grand destin économique, énergétique et scientifique. Pourtant, vous en conviendrez, les océans ont été «les grands oubliés du XXI^e siècle». C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé Madame le Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie dans sa réponse à ma question à l'Assemblée nationale le 3 novembre dernier, lorsqu'elle a affirmé à deux reprises : «Vous avez raison».

Monsieur le Premier Ministre, si je me permets aujourd'hui de vous solliciter, c'est que l'enjeu est primordial et que, avec le Président de la République, vous êtes le seul à pouvoir incarner et impulser la volonté politique résolue qui - à l'instar de celle du général De Gaulle qui a permis le développement des filières nucléaire et aéronautique - donnera à la France les moyens d'accomplir son « destin maritime ».

Les Assises de l'Economie Maritime et du Littoral dont vous assurerez vous-même la clôture, constituent l'occasion de lancer un message fort et de passer de la réflexion à l'action quant à la réorganisation des moyens au service de la politique maritime de la France. Celle-ci devrait en outre connaître - et nous sommes de nombreux parlementaires à l'espérer - une étape supplémentaire lors du Conseil interministériel de la mer (CIMer) annoncé d'ici la fin de l'année.

Souhaitant voir la France assumer enfin pleinement sa vocation maritime mondiale, j'ai l'honneur de souligner l'importance des éléments suivants, soulevés lors de cette question d'actualité :

- la dimension politique du pilotage de l'action maritime de la France, en complément à la coordination administrative et technique assurée aujourd'hui avec grande qualité par le Secrétariat général de la mer ;
- la place fondamentale des enjeux économiques, stratégiques et territoriaux que présente la mer pour l'avenir de la nation, qui sont au moins aussi importants que les enjeux environnementaux qui ont pourtant dominé les travaux du Grenelle de la mer.

La prise en compte de ces enjeux pourrait se traduire de façon concrète par un renforcement considérable des moyens du Secrétariat général de la mer, dont le rôle politique serait grandement renforcé et pourrait ainsi devenir un Haut commissariat à la mer.

A moyen terme, il pourrait être souhaitable d'envisager la création d'un grand ministère des «Pêches et Océans » que nous sommes nombreux à appeler de nos vœux et dont l'efficacité ne fait plus aucun doute, notamment au regard de l'exemple canadien, que je connais bien.

Confiante que vous serez celui qui donnera à la France les moyens d'assumer cette ambition fondamentale pour les cinquante prochaines années, je vous prie, Monsieur le Premier Ministre, de croire à l'expression de ma plus haute considération.

Annick Girardin